LE LABRIEVILLE

Volume 28 – No 2 Automne 2024

Mot du président

Bon automne à vous!

Le rideau est tombé sur la 40° année d'existence de la Zec de Labrieville (1984), anciennement L'Association de chasse et pêche Labrieville (fondée en 1964). Nous avons sobrement souligné l'événement tout au cours de l'été, notamment avec un logo sur nos objets promotionnels qui se sont écoulés rapidement.

Nos employées à l'accueil, Johanne et Lucie, ont aussi fait leur part pour rappeler aux visiteurs cet anniversaire. L'organisation du 5 à 7 du 31 août dernier au poste d'accueil fut sans contredit le moment-clé de la fête, où près de 100 personnes se sont présentées pour l'occasion pour prendre un verre, manger et discuter dans une ambiance très agréable. Plusieurs prix de présence ont été distribués. Ce fut une belle réussite! Merci à une foule de personnes dont Lyne, Lucie, Johanne, Marcel, Micheline, Francine, Jean, Jocelyn, Sylvain et Denis pour l'organisation et le bénévolat. D'ailleurs, plusieurs participants ont exprimé le souhait de refaire ce genre d'activités l'an prochain.

Au niveau du fonctionnement général de notre Zec, l'année 2024 s'annonçait prometteuse. Lors de notre assemblée générale (27 avril), nous vous informions que nous avions embauché tout notre personnel et qu'il n'y avait pas vraiment de problème à l'horizon. La situation s'est détériorée assez rapidement par la suite: perte de notre opérateur de « pépine » avant l'ouverture, nombreux bris mécaniques, un nouveau directeur-gérant qui a dû se familiariser avec le travail, congédiement d'un employé, démission d'un autre, etc. La situation s'est stabilisée au courant de l'été, fort heureusement.

Comme nous avions obtenu des subventions pour améliorer l'accès d'une vingtaine de lacs et le remplacement de quatre gros ponceaux, nous devions absolument trouver un opérateur de machinerie lourde pour effectuer le travail et conserver nos subventions. Finalement, le 3e candidat fut le bon et la plupart des travaux ont été réalisés dans les délais prévus.

Les rénovations du site d'accueil se sont poursuivies en 2024, et de belle manière. La responsable du dossier, Lyne Touchette, vous résume le dossier un peu plus loin dans ce journal. On peut prédire que ce gros chantier, qui a mobilisé beaucoup de nos énergies, sera complété en 2025, au grand bonheur de nous tous!

Membres du C.A. :
Président :
Laurier Goulet
Vice-président :
Jean Pierre Brochu
Trésorier :
Serge Bolduc
Secrétaire :
Lyne Touchette
Directeurs :
Bertrand Grondin
Jonathan Latour
Serge Gagnon
Félix Arsenault Desjardins
Marcel Gagné

Collaboration à la rédaction :
Laurier Goulet
Serge Bolduc
Lyne Touchette
Jean Pierre Brochu
Stéphane Tremblay
Félix Arsenault Desjardins
Jonathan Latour

Employés :
Johanne Robichaud
Lucie Genest
Francine Drapeau
Stéphane Tremblay
Donald Fournier

Sommaire :

Pages 1-2
Mot du président
Publicité
Page 3 :
Message du dir.- gérant
Page 4-5 :
Mot du trésorier
Faune
Page 6 :
Règlements
Page 7 :
Publicité
Page 8 :
Rénovation
Page 9. 10, 11,12,13:
Tableaux
Page 14, 15 :
Méli-mélo
Page 16 :
Publicité

Adresse postale : 35 de la Seigneurie, Beaupré (Québec) G0A 1E0
Téléphone : (418) 827-5000 – Ligne sans frais : 1-877-587-6422 Télécopieur : (418) 827-5001 - Adresse électronique :
zeclabrieville@reseauzec.com

Du coté d'Hydro-Québec, les explorations se poursuivent dans le but de construire un méga-poste de transformation en plein cœur du territoire. Le site sur lequel devrait se construire le poste semble sur le point d'être déterminé. Les travaux devraient officiellement débuter d'ici 12-18 mois, pour se terminer en 2030. Même si cela entrainera de grosses perturbations, nous espérons qu'Hydro-Québec utilisera la route 385 et le chemin principal de la Zec comme chemin d'accès à ce poste, ce qui l'obligerait à l'entretenir et nous donnerait un bon coup de main.

Comme vous vous en doutez, de grosses discussions sont à venir avec eux sur les retombées économiques dont nous devrions bénéficier à la suite de l'implantation de ce poste sur notre territoire. Nous avons déjà avisé HQ que nous ne voulons pas revivre un scénario similaire à la construction de la ligne Micoua-Saguenay où le conseil des maires de la MRC s'est approprié une partie des sommes d'argent qui nous étaient dues pour se les répartir entre eux, allant à l'encontre des recommandations du comité de sélection de la MRC.

Un organisme qui gère des fonds publics, comme une MRC, ne peut pas à la fois être juge et partie; c'est inacceptable et injuste. Il nous apparaît juste normal qu'un organisme à but non lucratif comme le nôtre, qui doit composer avec une transformation majeure sur son territoire, soit compensé directement pour les inconvénients que cela entraîne. Pour faire fonctionner notre Zec, nous avons du personnel à payer et de la machinerie et des bâtiments à entretenir. Considérant le faible appui financier offert par la CAQ depuis plusieurs années, nous avons besoin de profiter des retombées issues des projets de développement d'HQ.

Voilà pour ce qui me concerne; je vous laisse prendre connaissance des différents articles produits par mes collègues dans le présent journal, dans lesquels vous trouverez plein d'informations intéressantes.

Bonne lecture!

Laurier Goulet, président

Dépanneur du Parc

PETRO-CANADA

PROPANE mm

LES ALIMENTS M&M

Dépanneur (bière et vin), nettoyage,
Loto-Québec, club vidéo, vente de propane

418 587-4873

181, route 138 Ouest

MESSAGE DU DIRECTEUR-GÉRANT

Bonjour à tous les membres de la Zec,

Je tiens à prendre un moment pour me présenter rapidement à ceux d'entre vous qui ne me connaissent pas encore. Je me présente, Stéphane Tremblay, originaire de Baie-Comeau (anciennement Hauterive), né en 1970. J'ai vécu 5 ans à cet endroit, ensuite 5 ans à la Baie- James LG-3 lors de sa construction, par la suite, j'ai vécu mon adolescence et commencé ma vie d'adulte à Alma. J'ai eu comme emploi étudiant un travail à LG-3 pendant trois étés. J'ai occupé divers emplois : en ébénisterie à Alma, puis dans une compagnie de camion vacuum et haute pression, dans la construction, puis camionneur (roll-off) pour une compagnie de terrassement. Je me suis marié en 1995 et j'ai eu 4 enfants dont deux adultes autonomes et deux plus jeunes à l'école, d'une même union. Je suis diplômé travailleur forestier et charpentier-menuisier. Depuis 2004, j'avais une compagnie prospère en rénovation résidentielle qui avait pignon sur rue à Blainville. Mais, étant essoufflé des rénovations, l'appel du destin a fait en sorte que je suis redéménagé au Lac St-Jean depuis 2022 et croisé sur mon chemin une offre d'emploi de directeur-gérant pour la Zec.

Depuis ce printemps, j'étais responsable de voir au bon fonctionnement de la Zec, de répondre aux demandes des clients, de régler les divers problèmes, d'améliorer 17 rampes d'accès aux lacs en collaboration avec un opérateur de machinerie lourde, et en créer 3 nouvelles. D'ailleurs certaines rampes auront besoin d'être retravaillées en 2025.

En plus de procéder à des travaux d'urgence pour réparer certaines sections de chemins endommagées par la fonte des neiges et de voir au bon entretien général des chemins, il a fallu réaliser des travaux majeurs pour remplacer 4 gros ponceaux au cours de l'été dont les coûts ont été assumés en bonne partie grâce à une généreuse subvention de la Fondation de la faune du Québec.

Pendant l'été, deux stagiaires étudiants ont travaillé sur la Zec un certain temps pour assurer le suivi des frayères en collaboration avec notre ancien directeur-gérant, Félix Arseneault-Desjardins.

Malgré un début de saison tumultueux, avec bris mécaniques à répétition sur la rétrocaveuse, un changement d'opérateur de machinerie lourde en cours de saison et plusieurs ponceaux bouchés par les castors bâtisseurs de problèmes, nous avons réussi à conclure la saison avec un bilan plutôt positif et l'impression du devoir accompli!

En tant que directeur-gérant, j'aimerais remercier nos employés, sous-contractants (portion rénovations) et bénévoles qui ont permis à la Zec de conclure la saison 2024 avec brio. Tout spécialement, les employées de l'accueil, Johanne et Lucie. Nos bénévoles : Francine, Jean, Marcel et Micheline, ainsi que Corinne pour son support dans le dossier de vidange des fosses septiques.

J'aimerais également remercier les chasseurs pour leur collaboration tant lors de la période d'inscriptions que la période de chasse. Nous avons connu une saison exceptionnelle.

Il ne faut surtout pas oublier notre formidable équipe du conseil d'administration de la Zec. Un gros merci pour leur travail de bénévolat dans l'ombre! Sans eux, la Zec ne fonctionnerait certainement pas aussi bien!

En terminant, malgré les divers défis rencontrés, j'ai tout de même bien apprécié ma saison. J'espère revenir l'année prochaine.

Passez un très bel hiver et de Joyeuses Fêtes!

Stéphane Tremblay

Directeur-gérant, Zec Labrieville

MOT DU TRÉSORIER

Article sur les finances

Salut! Comme l'année dernière, je vais vous dresser un portrait sommaire des résultats financiers de l'année qui se terminera le 30 novembre prochain.

Tout d'abord, nous avons débuté l'année avec un solde bancaire de près de 70 000$, montant qui nous a permis d'entreprendre l'année 2024 en confiance versus la suite des évènements.

RÉNOVATION DU POSTE D'ACCUEIL –Les travaux se sont poursuivis tel que prévu (voir l'article de Lyne). Voici quelle est la situation financière en termes d'entrées et de sorties d'argent en date du 31 octobre :

- Nous avons reçu au cours de l'année plus de 140 000$ (Ministère des forêts, de la faune et des parcs, Avance de la MRC (PMVI et projets spéciaux)) pour couvrir les différentes dépenses occasionnées pour les travaux réalisés
- Pour l'ensemble des dépenses, cela représente un montant d'un peu plus de 100 000$ qui a été consacré pour la main d'œuvre, les matériaux et autres
- Nous devrions recevoir une facture du contracteur pour les travaux réalisés dernièrement.

En ce qui a trait aux résultats de l'année en cours, en voici le portrait (les montants mentionnés ne prennent pas en compte ce qui a été indiqué pour le poste d'accueil):

- Le total des revenus représente un peu plus de 380 000$ (même ordre de grandeur que l'année dernière) et s'expliquent ainsi :
  - Total des subventions reçues : 100 000$ dont une partie pour des sommes dues en 2021-2022 (plus de 10 000$)
  - Légère augmentation des ventes (1,9%) au poste d'accueil pour un total de plus de 238 000$ sans tenir compte des taxes (augmentation de 4 641$ par rapport à l'année dernière);

La vente de forfaits a connu une hausse de plus de 10% (augmentation de plus de 9 000$ par rapport à 2022-2023);
Les ventes d'épicerie et autres produits au poste d'accueil ont atteint un montant de plus 25 000$ soit une augmentation de près de 25%;
Les revenus obtenus par la pêche quotidienne ont connu une augmentation (plus de 10%), soit une majoration de plus de 4 000$.

- En ce qui concerne les dépenses, celles-ci sont à la hauteur d'un peu plus de 365 000$ et sont à nouveau inférieures aux revenus. En voici les grandes lignes :
  - Paiements des comptes à payer de l'année précédente dont la PCU en janvier (montant de 40 000$);
  - Achats auprès des commerçants de Forestville pour un montant de plus de 45 000$;
  - Augmentation nécessaire du salaire des employés;
  - Entretiens et réparations des équipements (pick-up, rétrocaveuse, débroussailleuse, VTT) pour un montant de plus de 20 000$ (forte hausse par rapport à l'année précédente).

Voici donc quel est le portrait à ce moment-ci:

- Le solde bancaire est similaire à 2022-2023 et dans l'ensemble la situation de la Zec au 30 novembre devrait s'avérer intéressante. Nous vous présenterons plus de détails en avril prochain.
- Nous devrions terminer l'année avec des revenus supérieurs à 2022-2023 tout en ayant un niveau de dépenses moins élevé. Nous complèterons toutes les démarches nécessaires pour recevoir toutes les sommes prévues (subventions dont les rapports sont à compléter) pour ainsi espérer se retrouver dans une bonne situation comme par le passé.

Pour 2024-2025, voici ce qui est connu actuellement :

- Les travaux entrepris se poursuivront pour terminer l'amélioration des infrastructures au poste d'accueil grâce aux subventions prévues.
- Nous devrions recevoir des montants complémentaires pour les subventions de réfection de rampes de mise à l'eau et amélioration de routes-ponceaux pour la circulation de VTT (un peu plus de 30 000$).
- Comme par le passé, nous formulerons une demande de subvention auprès d'Emplois étudiant Canada pour l'embauche d'étudiants

- En ce moment, nous n'anticipons pas de projets spéciaux pour la prochaine année qui pourraient se traduire par de nouvelles subventions en 2025.
- En ce qui concerne la hausse de tarification pour le prix des forfaits, nous n'avons pas encore pris de décision à ce moment-ci. Soyez certain que le niveau qui sera établi tiendra compte des résultats finaux tout en respectant les orientations du Gouvernement.

Nous demeurerons à l'affût d'annonces pour des projets qui permettront de faire en sorte que l'ensemble des infrastructures de la Zec demeure en bon état tout en obtenant des argents qui aideront la Zec à demeurer en bonne santé financière.

Lors de l'assemblée d'avril, un portrait plus détaillé des résultats financiers de 2023-2024 sera présenté et nous répondrons à toutes les questions qui seront posées.

Serge Bolduc, trésorier

FAUNE

Bonjour à tous,

Une autre saison vient de se terminer et de bonne manière, surtout pour la chasse. Commençons avec la chasse, cette année, il s'est récolté un total de 32 orignaux, tous des mâles. Ce qui est, bien entendu, un nouveau record pour la ZEC. En ce qui concerne la chasse à l'ours, il y a eu un total 7 ours de récoltés. Pour ce qui est de la petite chasse, c'est un total de 604 prises enregistrées, soit 315 gélinottes, 286 tétras et 3 lièvres. En résumé, ça été une très bonne saison de chasse.

En passant, j'aimerais clarifier un point concernant les chasseurs. Dans nos règlements de ZEC, il est clairement mentionné que seul les pancartes de chasseurs à l'affût qu'on vous remet à l'accueil sont permisses sur notre territoire. Tous les autres types de pancartes sont interdits. SVP, veuillez respecter ce règlement.

Pour ce qui est de la pêche, c'est un total de 14424 truites qui a été enregistrées, ce qui est dans nos moyennes. Comme d'habitude, notre meilleur lac à été le Grand et le Petit Isidore avec un total de 3143 prises avec un poids moyen de 0,170 kg.

Également, cet hiver, on va se préparer en vue du nouveau plan de gestion à l'orignal, qui selon ce qu'on entend, risque de ne pas être adapté à notre situation. En complément d'information, comme on est une ZEC, on peut faire quelques modifications pour éviter que ce soit une vraie catastrophe. De plus, on va regarder pour règlementer un peu plus la chasse à l'ours, car elle devient de plus en plus populaire et qu'on veut éviter de possibles conflits.

En terminant, je vous souhaite de passer un joyeux temps des Fêtes et j'espère vous revoir en grand nombre le printemps prochain.

Au revoir et bonne saison hivernale.

Jonathan Latour
Directeur
Comité de la faune

Le respect des règlements, ça nous concerne tous!

La Zec de Labrieville se veut un endroit où les membres peuvent pratiquer la chasse et la pêche en toute quiétude et dans le respect de tous et chacun.

Pour ce faire, des règlements et modalités d'application ont été élaborés avec les années afin d'assurer la cohabitation des membres dans la pratique de leurs activités. Ces règlements ont été adoptés à l'unanimité par les membres en assemblée générale annuelle. Il faut cependant que les usagers en comprennent le sens et les respectent.

En particulier, l'article 58 concernant la chasse à l'orignal spécifie à la section 3 les conditions à respecter en ce qui a trait à la circulation sur les chemins principaux de la Zec. Le but de cette clause n'est pas de permettre de patrouiller dans ces chemins, mais bien de permettre aux chasseurs de se rendre sur leur territoire de chasse. C'est une question de sécurité, de gros bon sens et de respect pour tous les chasseurs.

Tout en gardant la même logique, il serait inopportun d'aller chasser le petit gibier dans ces chemins sur le territoire d'un autre chasseur pendant la période de chasse à l'orignal. Si un chasseur veut chasser le petit gibier pendant la période de chasse à l'orignal sur le territoire qui lui est attitré pour la chasse au gros gibier, il ne dérange pas les autres chasseurs et c'est son choix. C'est la logique même. Afin d'éviter des conflits potentiels entre chasseurs de petits et gros gibiers, certaines Zec vont même jusqu'à interdire la chasse au petit gibier pendant la période de chasse au gros gibier. Il ne faudrait pas en arriver là.

N'oublions pas que nous avons le devoir de respecter le code d'éthique de notre association et que tout contrevenant pourrait se voir imposer une suspension temporaire ou permanente de ses droits de membre en cas d'infraction.

Pour toute question d'interprétation des règlements, n'hésitez pas à vous adresser aux membres du conseil d'administration de votre Zec; nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Évitons les situations conflictuelles et soyons respectueux, c'est la clé d'une bonne cohabitation.

Jean-Pierre Brochu

Vice-président

MÉCANIQUE D.A.I. Inc.

▪ Mécanique générale ▪ Alignement
▪ Location et ventes : VTT, motoneiges, automobiles, camions
▪ Ventes et pose de pneus
▪ Mini-mécanique : VTT, motoneiges, hors-bord
▪ Vente remorques ouvertes ou fermées
▪ Ventes de pièces et service certifié

REMORQUAGE 24/24 7 JOURS

▪ Remorquage en forêt ▪ Courte et longue distance
▪ Dévérouillage ▪ Survoltage ▪ CAA et assistance routière

REMORQUAGE EN TOUT TEMPS
418 587-3313



CAA QUÉBEC MD

Auto Value
Expert en pièces

Lundi au vendredi
de 8 h à 17 h
418 587-1411

15, route 138 Ouest, Forestville

Les rénovations vont bon train!

Cette année encore, nous avons eu l'opportunité de poursuivre les travaux amorcés sur notre site d'accueil afin de le rendre plus accueillant et convivial pour les usagers et les membres du personnel.

Dès votre arrivée, vous constaterez que le garage a fait peau neuve. Aussi, les visiteurs auront maintenant accès à une douche et une toilette entièrement rénovées. Le poste d'accueil est dorénavant doté de galeries neuves sans entretien. De plus, les pêcheurs en auront plein la vue lorsqu'ils pèseront leurs trophées dans notre nouvelle et splendide cabane à pesée à poissons, réalisation de notre menuisier Simon Maltais.

Depuis quelques années, l'approvisionnement en eau au poste d'accueil comporte plusieurs défis : manque d'eau pendant des périodes de sécheresse, coupures fréquentes de l'approvisionnement en raison de fuites sur le réseau, gels au printemps et à l'automne, etc. Dans l'optique de faciliter l'alimentation en eau, un puits artésien a été foré pendant l'été. Nous espérons que ce dernier sera fonctionnel pour la prochaine saison.

Grâce aux sommes allouées par le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec et à la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) de la MRC, de même qu'à l'apport important de bénévoles, cela a permis d'entreprendre des travaux majeurs au camp 2, notamment la réfection du toit et l'installation de portes et fenêtres.

L'an prochain, une cinquième et dernière phase de travaux est prévue dans le but de poursuivre les travaux d'amélioration sur le camp 2. Je vous ferai un portrait complet du dossier lors de l'assemblée générale annuelle d'avril.

Bonne saison hivernale et au plaisir de vous retrouver en avril prochain!

Lyne Touchette, secrétaire

PROFITEZ DE LA PRÉVENTE ET PROCUREZ-VOUS VOTRE FORFAIT 2025 AU PRIX ACTUEL D'ICI LE 31 DÉCEMBRE, SOIT PAR COURRIEL À ZECLABRIEVILLE@RESEAUZEC.COM SOIT PAR TÉLÉPHONE AU 418-827-5000

N'ATTENDEZ PAS À LA DERNIÈRE MINUTE !

Tableau 1: Tableau comparatif annuel						
Année	Effort de pêche	Prise total	Prises/jours	poissons pesés	% poissons pesés	Poids moyen (kg)
2024	**5325**	**14 467**	**2,72**	**10970**	**75,83**	**0,158**
2023	**4156**	**14 830**	**3,57**	**9 309**	**62,77**	**0,168**
2022	3873	14 621	3,78	9 503	65,00	0,159
2021	4200	15 541	3,70	10 354	66,62	0,171
2020	3891	12 879	3,31	8 170	63,44	0,09
2019	6710	12 201	1,82	8 797	72,10	0,133
2018	6698	8 822	1,32	5 838	66,18	0,102
2017	6839	14 510	2,12	9 489	65,40	0,101
2016	7486	15 070	2,01	10 356	68,72	0,101
2015	5439	18 588	3,42	13 218	71,11	0,105
2014	5258	17 159	3,26	16 354	95,31	0,152
2013	6138	19 666	3,20	14 609	74,29	0,162
2012	4160	17 206	4,14	10 542	61,27	0,182
2011	3137	18 284	5,83	10 112	55,31	0,155
2010	4015	18 126	4,51	10 987	60,61	0,191
2009	5343	20 654	3,87	11 825	57,25	0,15
2008	5239	21 086	4,02	11 186	53,05	0,159
2007	5434	23 629	4,35	12 986	54,96	0,14
2006	5268	23 274	4,42	12 339	53,02	0,131
2005	4475	17 659	3,95	10 036	56,83	0,136
2004	4540	18 023	3,97	11 597	64,35	0,247
2003	5646	24 435	4,33	13 545	55,43	0,21
2002	5051	23 300	4,61	12 682	54,43	0,129
2001	5645	24 962	4,42	10 887	43,61	0,152
2000	5214	23 591	4,52	11 947	50,64	0,148

Vous trouvez ici quelques statistiques sur les captures enregistrées depuis 2000 sur l'ensemble des lacs de la ZEC Labrieville. Il est encourageant de constater la progression dans le nombre de prises depuis 2018; le nombre de prises par jours de pêche se maintien entre 3,50 et 4 depuis 2021 ce qui démontre une stabilité de la qualité de la pêche sur la ZEC. Le nombre de capture total de l'année 2024 reste stable malgré une augmentation du nombre de jours de pêche.

Tableau 2: Liste des 20 lacs ayant eux le plus de prises en 2024

Lac	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Isidore (pt+gr)	**3143**	2744	2755	2815	1973	2258	1275	1981	2033	2932	2577	3230	2797	3231	2388
Labossière	**631**	611	512	512	466	575	640	1032	1019	1248	1091	1123	1397	677	894
Fillion	**620**	756	1245	681	445	379	220	410	665	459	636	637	615	742	582
Wapouche	**568**	579	505	830	597	432	279	541	592	1202	854	1006	724	795	627
Clam	**559**	834	848	947	850	828	498	1797	1775	1706	1951	2208	2371	2249	2089
McQueen	**539**	355	327	358	331	181	173	241	57	128	178	126	105	103	141
Canard	**532**	228	596	677	570	657	284	503	579	537	934	714	684	383	372
Rousseau	**492**	702	306	366	89	51	70	136	131	134	262	277	105	248	105
Beauchamps	**380**	420	466	274	330	471	308	419	327	535	476	707	478	485	527
Bardot	**347**	257	255	178	126	95	104	217	126	197	40	135	189	276	259
Haberl	**317**	294	293	227	132	258	206	226	189	206	275	173	227	134	128
Dussault	**309**	313	326	460	254	116	74	109	79	283	282	175	205	209	139
Henderson	**262**	303	406	267	186	102	59	162	307	295	402	427	354	430	517
Brillon	**260**	256	302	257	148	214	182	303	220	496	231	326	353	283	361
Pic-Nic	**248**	181	136	140	104	209	124	176	136	70	119	106	157	115	72
Quiache	**231**	271	219	155	53	0	109	122	284	426	147	267	278	421	406
Willow	**227**	206	234	407	554	363	368	390	221	112	229	195	73	89	275
François	**205**	104	142	88	95	45	80	100	169	151	234	218	225	264	288
Abbot	**203**	166	167	188	323	174	203	187	180	246	235	199	230	104	189
Outarde	**202**	103	56	49	28	45	29	43	145	95	89	130	137	58	109

Vous trouverez dans ce tableau la liste des 20 lacs ayant eux le plus de captures sur la ZEC Labrieville lors de la saison 2024. Le lac Isidore est toujours en tête depuis plus de 10 ans. Cette année, c'est le lac Labossière qui arrive en 2e suivi du Fillion et du Wapouche. Le lac Clam a chuté au 5e rang et les lacs McQueen et Canard se sont bien démarqué.

Tableau 3: Statistiques des lacs Grand et Petit Isidore

Année	Effort de pêche	Nb. De prises	Poids moyen (kg)	succès
2024	**905**	**3143**	**0,176**	**3,47**
2023	807	2744	0,211	3,40
2022	747	2755	0,213	3,69
2021	762	2815	0,216	3,69
2020	743	1973	0,221	2,66
2019	1065	2258	0,218	2,12
2018	749	1275	0,223	1,70
2017	943	1981	0,248	2,10
2016	1040	2023	0,27	1,95
2015	1228	2932	0,228	2,39
2014	1096	2577	0,245	2,35
2013	1093	3230	0,237	2,96
2012	821	2797	0,261	3,41
2011	790	3231	0,266	4,09
2010	792	2388	0,238	3,02
2009	783	2220	0,253	2,84
2008	758	2401	0,253	3,17
2007	658	1996	0,239	3,03
2006	709	1930	0,289	2,72
2005	789	1688	0,254	2,14
2004	704	2125	0,257	3,02
2003	810	2849	0,249	3,52
2002	1004	3596	0,236	3,58
2001	889	2591	0,302	2,91

Le lac Isidore demeure incontestablement notre meilleur lac: Les statistiques sont là pour le démontrer. De 2021 à 2024, il a offert une performance semblable. Dans l'ensemble, on peut observer que le succès de pêche est assez bon avec 3,47 captures par jours de pêche en moyenne. Parc contre, le poids moyen des poissons est légèrement en baisse dans les dernières années et encore plus visible cette année.

Tableau 4: Nombre de récoltes de gibier selon le type de chasse.

Année	Nombre de récolte de gibier par espèce					
	Gélinottes	Tétras	Petite chasse	Lièvre	Orignal	Ours
2024	**307**	**365**	**672**	**2**	**32**	**7**
2023	315	286	601	3	30	7
2022	235	246	481	12	18	10
2021	350	217	567	12	21	5
2020	346	211	557	49	19	0
2019	153	226	379	18	16	0
2018	139	271	410	17	10	0
2017	213	239	452	16	19	0
2016	130	270	400	14	13	0
2015	173	331	504	25	10	0
2014	218	300	518	28	10	0
2013	166	208	374	31	14	0
2012	64	95	159	38	2	0
2011	71	135	206	18	5	0

Ce tableau compile les données de récoltes recueillies pour les différentes espèces chassées sur le territoire depuis 2011. La chasse à la perdrix et au tétra a encore une fois été excellente cette année avec 672 récoltes, ce qui est un record pour la ZEC. Par contre, la chasse au lièvre semble être de moins en moins fructueuse avec seulement 2 récoltes cette année. Pour ce qui est de la chasse à l'ours, 2 femelles et 5 mâles ont été récoltés. Finalement, ce fut une année record pour la chasse à l'orignal malgré une année restrictive avec une récolte de 32 mâles.

Tableau 5: Résumé des ensemencements de la ZEC Labrieville des 8 dernières années

Lac	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Barnett									9000
Bourque			5000	4000				5000	5000
Campaigne					565			6000	1000
Carter		44			500				
Cécile			2000	1000	443				
Chaput				2000					
Coddy				4000					
Détour			2000		609				
France			2000	2000	522				2000
Fred		38			522			4000	
Gisèle			4000	4000					
Hébert		76		5000					
Hilaire				2000				1000	1000
Joé			5000		474			10000	
Marshall									4000
Marteau				4000					
McQueen								2000	
Mo			4000	1000					
Noel									1000
Pigot			6000	4000	496			7000	
Read				1000					
Richard		40	10000	6000					
Total	0	**198**	40000	40000	**4131**	0	0	35000	23000

Il n'y a eu aucun ensemencement en 2024 en raison des remboursements à faire prévu dans le budget de la ZEC. Les ensemencements de 2023 ont été réalisés avec des poissons prévenants de lacs de la ZEC (Transfert de poisson). Il n'y a eu aucun ensemencement en 2018 et 2019 en raison de problème d'approvisionnement et les ensemencements de 2020 sont des ensemencements de truites de 4 à 6 pouces et non d'alevins d'élevage. Tout le reste des ensemencements sont des alevins provenant de pisciculture.

Méli-mélo

Feux de forêt : Plus de peur que de mal!
En début d'été, on craignait le pire en matière de feux de forêt; toutes les conditions étaient réunies : faible couvert neigeux, peu de pluie en avril, température élevée. La SOPFEU était en état d'alerte et multipliait les mises en garde et les interdictions de feu à ciel ouvert. Bref, on était encore sous le choc de la situation dramatique provinciale de l'an passé. Et puis, presque rien. Quelques feux ici et là, assez rapidement contrôlés. Comment expliquer cela? Des orages électriques moins fréquents, un plus grand respect des consignes de la SOPFEU par les usagers et un peu de chance! La mère nature était de notre bord.

Entretien des chemins : un été difficile
Nous avons reçu plusieurs plaintes concernant l'entretien de nos chemins cet été. Bien sûr, la fonte des neiges, les dommages réguliers causés par les castors, les bris mécaniques et la difficulté à embaucher un opérateur de machinerie lourde compétent y sont pour quelque chose. Plusieurs de ces plaintes étaient fondées; il y avait effectivement beaucoup de « planches à laver » dans certains secteurs. Mais, il faut mettre les choses en perspective : nous sommes en forêt et dans une région éloignée de tout. Nous devons nous débrouiller avec les petits moyens que nous avons.

Quand des entreprises comme Boisaco et Hydro-Québec sont actives dans notre secteur, nous profitons du fait qu'ils ont l'obligation d'entretenir les chemins pour nous, mais aussi pour leurs propres opérations. Quand ils ne sont plus actifs, comme Boisaco actuellement, ils n'ont plus cette obligation. Nous devons entretenir les chemins, mais nous ne disposons pas d'équipement lourd comme eux. Nous avons bénéficié d'une très belle qualité de chemins pendant plusieurs années grâce à leurs interventions-terrain. Les prochaines années risquent d'être un peu plus difficiles, à moins que les nouveaux projets d'HQ les amènent à prendre la relève!

Mais, rappelons-nous que comme utilisateurs des chemins de la Zec, nous avons aussi une responsabilité : nous devons adapter notre conduite en fonction de l'état de la route, rouler moins vite, être prévoyant, utiliser la fonction « 4 roues motrices » le plus souvent possible, etc.

Payer son droit de passage, ce n'est pas une option!
Nous rappelons souvent l'obligation pour tous de payer son droit de passage lorsque vous utilisez les chemins d'une zec. Dernièrement, quelques usagers menaçaient de ne plus payer leurs droits de passage si les chemins n'étaient pas mieux entretenus. Je leur ai expliqué que ce n'est pas la Zec qui détermine et contrôle les droits de passage, mais le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Et si vous pensez que les agents du MELCCFP ne font pas de contrôle, détrompez-vous! Cet été, au moins trois usagers ont reçu par la poste des constats d'infraction doublés d'une amende de 700$ et doivent se présenter en Cour pour se défendre.

Les castors : un vrai fléau
C'est l'emblème du Canada; il est vaillant, déterminé; il travaille sans relâche. Mais, sur le territoire de notre Zec, c'est un vrai fléau! Surtout quand ils sont aussi nombreux. Les castors bouchent nos ponceaux, ce qui endommage fréquemment nos chemins; ils nuisent aussi beaucoup à l'efficacité de nos frayères. Nos employés et bénévoles doivent régulièrement se rendre sur place pour réparer les dégâts; le lendemain, tout est à recommencer… Parlez-en à Stéphane, notre directeur-gérant! Il n'existe pas de solution miracle; il est dans son habitat.

Parlant de castors!
Mais, il y aussi des « castors » dont on ne pourrait se passer! Marcel Gagné et sa conjointe, Micheline (Lac Noel), sont dans cette catégorie. Je ne peux dire le nombre d'heures (et de jours) qu'ils ont passés sur le territoire pour aider à réaliser différents travaux, que ce soit au niveau des accès aux lacs, au transport et à l'installation des ponceaux, à faire des réparations sur nos équipements incluant la « pépine », souvent en utilisant leurs propres véhicules et outils. Tout cela bénévolement et avec le sourire. Toujours disponibles, toujours prêts à rendre service. Nous sommes chanceux de profiter de cette « générosité », au même titre que celle que nous offre Francine Audet et son conjoint, Jean Fontaine, depuis plus de deux ans pour la supervision des rénovations du site d'accueil. Un bénévolat qui n'a pas de prix pour notre organisation.

Éoliennes sur le territoire, dossier clos ? Pas vraiment.
Lors de notre assemblée générale d'avril dernier, nous avons adopté une résolution unanime rejetant tout projet d'éoliennes sur notre territoire, considérant le nombre d'infrastructures déjà existantes sur notre territoire ainsi que les nombreuses perturbations vécues dans les dernières années, résolution que nous avons acheminée au ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec (MRNF). Quelques mois plus tard, le MRNF revient à la charge et nous demande l'autorisation (!) d'installer des équipements de contrôle de vents sur le territoire, précurseur de l'installation d'éoliennes. C'est évident qu'avec la construction du poste de transformation, l'installation d'éoliennes à proximité est une option qui intéresse grandement le MRNF dans son vaste projet de doubler la production d'électricité au Québec. En guise de réponse, nous avons retourné une copie de la résolution au Ministère; mais, réalistement, notre poids comme organisme pour s'objecter à ce type de développement est un peu faible.

Chasse à l'orignal : une récolte historique, mais…
Depuis quelques années, les résultats de chasse à l'orignal sur notre territoire sont impressionnants; l'animal est de plus en plus présent, ce qui fait la joie de bien des chasseurs. Cette année, alors que seul le mâle était permis, un total de 32 bêtes ont été abattues, dont la grande majorité (29) dans la première semaine de chasse. Au-delà des réjouissances, cette progression fulgurante nous oblige à une réflexion sur la manière de réglementer la chasse au gros gibier pour les prochaines années, car nous devons protéger la ressource pour éviter de retomber dans la pénurie des années 2000. D'autres zecs de la région sont aussi préoccupées par la question. Le MELCCFP travaille actuellement sur l'élaboration d'un plan de gestion pour les prochaines années. Notre comité de la faune se réunira cet hiver pour élaborer un plan de match sur la question, plan qui vous sera présenté au printemps pour discussion.

Assemblée générale annuelle : samedi 12 avril 2025?
Nous avons l'obligation de tenir notre AGA au plus tard le 30 avril de chaque année. Habituellement planifiée pour la dernière semaine du mois d'avril, nous allons devancer quelque peu la date de cette rencontre annuelle. La raison principale de ce changement est que la dernière semaine d'avril correspond avec l'ouverture de la chasse aux dindons, ce qui nous privait de la présence de plusieurs membres qui nous ont demandé de modifier cette date. Nous avons eu la confirmation de la réservation de salle pour samedi 12 avril.

Laurier Goulet

J. L'HEUREUX & Fils Inc.

22, Route 138 Est, Forestville (QC) ,GOT 1E0

Téléphone: (418) 587-6145 Télécopieur: (418) 587-4046

Les Vrais Spécialistes de la Chasse et de la Pêche

PRONATURE
PLEIN AIR • CHASSE • PÊCHE

LE PLUS GRAND CHOIX D'ARTICLES DE PÊCHE
À L'EST DU QUÉBEC
Il faut le voir pour le croire

SITUÉ FACE AUX GALERIES FORESTVILLE…….